



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

subventions

Question écrite n° 37182

Texte de la question

Mme Françoise Dumas attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les problèmes de financement que rencontrent de nombreuses associations œuvrant dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Ces associations rencontrent des difficultés dans le développement de leur projet, principalement sur un point financier. En effet, il existe un flou constant dans leur trésorerie, lié, notamment, aux retards de versements d'aides ainsi qu'à l'amoindrissement des interventions de la part de l'État ou encore du Fonds européen de développement régional (FEDER). Pour mettre en œuvre ces projets, les associations font appels aux banques. Cependant, leurs capacités d'autofinancement et de remboursements étant limitées, les banques sont peu enclines à s'engager dans de grands projets d'investissement. En conséquence, elle lui demande quelles mesures le Gouvernement souhaite adopter pour permettre à ses associations de poursuivre leur action d'aide à la personne.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Dumas](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37182

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 septembre 2013](#), page 9578

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)